

Prolongement du RER E vers l'ouest, un projet en bonne marche.

Le Conseil du STIF à approuvé à l'unanimité le **DOCP** (Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales) **relatif au prolongement du RER E vers l'ouest.**

Réseau Ferré de France - maître d'ouvrage sur le réseau ferré nationale - et le STIF – Autorité Organisatrice - saisiront la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), dans les jours prochains. Cette dernière établira les modalités d'organisation du débat ou de la concertation autour du projet.

Les études ont porté sur plusieurs tracés possibles pour la partie parisienne du trajet, entre l'actuel terminus de la ligne à la gare Hausmann-St-Lazard et La Défense, deux seront proposés (*cf carte jointe*). Le RER E poursuivra ensuite son parcours sur les lignes actuelles, rénovées, en direction de la Normandie avec un nouveau terminus en gare de Mantes-la-Jolie.

Cette décision importante confirme la volonté du STIF et de la Région Ile-de-France, d'accélérer la réalisation des projets essentiels, tant au développement économique régional, qu'à l'impérative nécessité d'améliorer les transports de millions de franciliens. Elle entre à ce titre dans le cadre du plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France.

Le prolongement du RER E est un projet capital et urgent de la politique d'amélioration des conditions de transport des franciliens. Le STIF, qui conduit le projet, aura mis moins d'un an pour présenter celui-ci au public.

A l'occasion de ces études, un travail important et de grande qualité a été réalisé en étroite collaboration avec la Région Normandie et les équipes de RFF. En effet le prolongement du RER E à l'ouest sur un réseau en partie existant nécessite une réorganisation de l'ensemble des circulations essentiellement sur le réseau de la gare Saint-Lazare. Les solutions proposées pour mettre en œuvre ce projet montrent des gains de temps notables pour l'ensemble des voyageurs tout en leur proposant de meilleures dessertes. (*cf lettre RER E jointe*)

La ligne ainsi prolongée viendra décharger la ligne A du RER, et permettra de structurer la majeure partie des transports de l'ouest parisien ainsi que de nombreux projets d'urbanisme à l'échelle de la région. A termes ce sont plus de 500 000 personnes qui emprunteront le RER E ainsi prolongé.

En matière de transports, il s'agit notamment de :

- Moderniser la desserte de Mantes-Seine Aval, par un accès direct à la défense.
- Améliorer les conditions de voyage de millions de personnes empruntant aujourd'hui la ligne A du RER en proposant une nouvelle alternative.
- Désaturer les RER B et D sur le tronçon gare du Nord - Châtelet-les-Halles et ainsi désaturer le nœud de correspondance de Châtelet-les-Halles.

Début des travaux : 2013

Coût du projet : en infrastructures environ 2,5 milliards (Hors matériel roulant)

Contact Presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › 06 15 39 21 58 › sebastien.mabile@stif.info